

**OUVRIER EN INSTALLATIONS
BUREAUTIQUES ET AUDIOVISUELLES****Définition du métier type**

L'ouvrier en installations bureautiques et audiovisuelles assure la mise en service et la maintenance des installations bureautiques, téléphoniques et audiovisuelles, sous la responsabilité du

Activités essentielles

- Conseille sur les matériel à acquérir en tenant compte des évolutions techniques, évalue le coût et prépare les bons de commande.
- Pose les circuits de câblage et effectue les raccordements.
- Met en service les matériels bureautiques, téléphoniques, audiovisuels et cinématographiques.
- Assure la maintenance préventive des installations et des matériels.
- Répare et / ou remplace les installations et matériels défectueux.
- Gère le stock des produits et matériels.
- Conseille sur l'utilisation des différents matériels.

Compétences techniques et savoir-faire (être capable)

- Lire un plan de montage ou de câblage, un schéma d'installation.
- Diagnostiquer l'origine d'une panne et proposer réparation ou remplacement des matériels.
- Evaluer le coût d'une intervention et les coûts comparés réparation / remplacement.
- Planifier les opérations de maintenance, le remplacement des matériels obsolètes et suggérer les améliorations à apporter.
- Respecter les normes d'installations des appareils.
- Expliquer un mode d'emploi, conseiller sur les règles d'utilisation à respecter.
- Suivre les évolutions technologiques et prévoir les besoins d'approvisionnement en matériel.

Connaissances associées

- Connaissance et maîtrise des lois électriques, électroniques et optiques appliquées à la bureautique et à l'audiovisuel.
- Connaissance et maîtrise des principes de fonctionnement des matériels bureautiques, téléphoniques, audiovisuels et cinématographiques
- Connaissance des spécificités techniques des matériels et leur mode d'utilisation.

Domaines d'application**Connaissances spécifiques associées**

Connaissance des règles de sécurité et des normes légales à respecter.
Connaissance des différents supports audiovisuels et de leur utilisation.
Connaissance des principaux logiciels "système", bureautiques et communication.
Notions d'ergonomie.

Lieu d'exercice

- rectorat.
- inspection d'académie.
- EPLE .
- équipes mobiles /services mutualisés .
- établissements publics nationaux .

**Conditions de travail
ou spécificités liées au métier**

- travail en hauteur .
- habilitation électrique .
- déplacements.
- port de vêtements appropriés.